



**SYNDICAT DES
MEDECINS
ANESTHESISTES-
REANIMATEURS
NON
UNIVERSITAIRES**
(membre de la Confédération des
Praticiens Hospitaliers)

Communiqué de Presse (2 octobre 2006)

Le SMARNU CHANGE DE PRESIDENT

Le Syndicat des Médecins Anesthésistes Réanimateurs non Universitaires (SMARNU) a tenu son Assemblée Générale Statutaire le 29 Septembre sur les lieux du congrès de la Société Française d'Anesthésie-Réanimation (SFAR).

Président sortant, le Dr Michel Vignier (Mantes-la-Jolie) ne souhaitait pas assumer un nouveau mandat et passe ainsi le témoin au Dr James Brodeur, élu à l'unanimité.

Né en 1952, le Dr James Brodeur est Praticien Hospitalier en Anesthésiste-Réanimation depuis 1984, actuellement en poste au Centre Hospitalier de Bourges (18000) . Membre du SMARNU depuis 15 ans et vice-président depuis 5 ans, il a notamment participé aux négociations qui ont abouti aux protocoles d'accord de 2001 et de 2003 instituant le repos de sécurité, la limitation des obligations de travail à 48 heures hebdomadaires, le Temps de Travail Additionnel, et la RTT. Il était ces dernières années, très impliqué dans l'opposition aux dispositions du projet Hôpital 2007 qui aboutissent à l'introduction de la notion d'hôpital public-entreprise, à la marginalisation des praticiens hospitaliers, , et à leur mise sous autorité du Directeur de l'EPS par les mesures d'affectation locale des PH .

A l'issue de son élection, il déclarait notamment souhaiter :

- défendre le service public hospitalier, le financement équitable de l'hôpital non soumis à des impératifs de productivité, mais rester conscient qu'il doit évoluer dans le sens d'une

meilleure cohérence, d'une qualité et sécurité irréprochables, seules garantes de l'égalité d'accès à des soins de qualité pour tous les malades.

- s'attacher à ce que le SMARNU défende les acquis des accords de 2001 et 2003, mais que dans le cadre de la nouvelle donne réglementaire, le SMARNU, développe une nouvelle stratégie syndicale visant à affirmer la place des médecins anesthésistes-réanimateurs (AR) dans le fonctionnement des plateaux techniques et à organiser tous ceux qui sont prioritairement engagés dans la permanence des soins.

- continuer à défendre les intérêts immédiats des AR, profession n'assurant pas son renouvellement démographique et donc soumise à une pénibilité professionnelle accrue, notamment dans le domaine du droit à une retraite digne.

Le SMARNU a rendu hommage au Dr Michel Vignier pour son dévouement et sa compétence dans les domaines de la défense des intérêts des AR, pour sa conception d'un syndicalisme engagé, pour son art de la négociation sans faux-semblants mais aussi pour l'autorité qu'il a su gagner auprès des interlocuteurs dont la Direction des Hôpitaux, au profit du SMARNU et de la profession toute entière.